



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 13 décembre 2013

Plus de 26 M€ supplémentaires investis par l'Union européenne en Aquitaine

Les partenaires aquitains se sont réunis, vendredi 13 décembre 2013, sous la coprésidence du préfet de Région et du président du conseil régional d'Aquitaine à l'occasion du 28^{ème} comité régional de programmation interfonds (*FEDER – Fonds européen de Développement Régional, FSE-Fonds Social Européen, FEADER- Fonds Européen Agricole de Développement Rural, FEP-Fonds Européen pour la Pêche*) de la période 2007-2013 qui a sélectionné **183** nouveaux projets qui bénéficieront de plus de **26 M€**.

Ce rendez-vous était aussi le dernier Comité régional de programmation interfonds regroupant l'ensemble des 4 fonds. Les années 2014 et 2015 seront des années de « réajustement » permettant de gérer au mieux la fin des programmes et financer les derniers projets au profit des acteurs aquitains.

Ce comité interfonds a permis durant 7 années de veiller à la cohérence de la programmation des fonds en Aquitaine qui soutiennent la politique européenne de cohésion (FEDER/FSE), de développement rural (FEADER) et de la pêche (FEP).

En juin prochain, devrait se tenir en présence de la Commission un comité de suivi également interfonds qui sera l'occasion de présenter plus en détail les résultats de cette période de programmation.

A ce jour, en Aquitaine, tous fonds confondus depuis 2007, près de 22 500 projets représentant près de 2 milliards d'euros d'investissement ont été soutenus par l'Union européenne à hauteur de 709 millions d'euros. Ce montant dépasse les 927 millions d'euros en comptabilisant la part des mesures nationales du FEADER et du FEP bénéficiant à des projets aquitains.

Parmi les projets structurants retenus pour le territoire régional, on trouve notamment :

- **La restructuration des quais de Blancpignon au port de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)**
- **Un Radar météorologique (Aquitaine)**
- **La mise en place d'une charte départementale Zéro Herbicide (Dordogne)**
- **Le développement d'une solution inédite de fabrication de pales et de bras d'éoliennes (Gironde) et Aménagement de la plateforme ELORPrintTec à Talence (Gironde)**
- **La création d'une pépinière sur le site Technocité de l'agglomération Côte Basque Adour (Pyrénées-Atlantiques)**
- **Un atelier et chantier d'insertion (ACI) par le maraîchage bio à Marmande (Lot-et-Garonne)**
- **La valorisation et l'ouverture des domaines de Certes et Graveyron – phase 2 (Gironde)**
- **la création de la rue des Arts à Lormont dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Génicart (Gironde)**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.europe-en-aquitaine.eu ainsi que sur [Facebook](#) , [Twitter](#) et [Scoop.it](#)

Contacts presse :

A la préfecture de Région : Sophie Billa – 05 56 90 60 18

Au Conseil Régional d'Aquitaine : Rachid Belhadj – 05 57 57 02 75

Annexe – détail des projets

Parmi les projets structurants retenus pour le territoire régional, on trouve notamment :

Favoriser l'intermodalité des transports de marchandises

Restructuration des quais de Blancpignon au port de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Cette opération portée par le conseil régional d'Aquitaine correspond à une deuxième tranche de travaux et consiste en la réalisation d'un quai de 181 m. Ces travaux permettront de :

- doter cette zone portuaire, à ce jour limitée à -8 m de tirant d'eau (hauteur de la partie immergée du bateau), d'un poste disposant d'un tirant d'eau à -10 m de profondeur permettant l'accueil des plus gros navires que le port peut recevoir (170 m).
- d'augmenter l'espace disponible bord à quai de près de 6 000 m² de terre-plein afin d'améliorer l'outil de manutention ainsi que la productivité de la plateforme multimodale.

Ce projet, par sa modularité, vise à diversifier le type de trafic portuaire pouvant être accueilli, y compris des conteneurs. Le projet s'inscrit tout particulièrement dans la démarche globale du conseil régional d'Aquitaine de favoriser, en matière de transport de marchandises, le report vers les moyens de transport plus respectueux de l'environnement, le transport maritime ayant un meilleur bilan énergétique, ainsi qu'en termes d'émission de gaz à effet de serre, que le mode routier.

Ces travaux d'un coût total de plus de 13 M€ sont cofinancés par le conseil régional d'Aquitaine à hauteur de 9,1 M€ et le FEDER pour 3,9 M€.

Protéger et valoriser l'atout environnemental de l'Aquitaine

Développer la culture du risque - Radar météorologique (Aquitaine).

L'objectif du projet est de remplacer le radar actuel qui date de 1975 situé à Bordeaux-Mérignac par un radar de technologie récente afin d'améliorer la qualité de l'image hydrologique sur la zone de couverture du radar et ainsi permettre une meilleure prévention des risques dus aux aléas météorologiques sur la région Aquitaine.

Le nouveau radar sera doté d'un radôme (abri protecteur imperméable) qui permet de le protéger en cas de vent fort, et bénéficiera des dernières technologies qui améliorent la qualité des mesures et permettent de distinguer les différents types d'hydrométéores (pluie, neige ou grêle).

Des travaux seront, de plus, réalisés sur la tour accueillant le radar.

Ce projet d'un coût total de 2,2 M€ est cofinancé par Météo France à hauteur de 952 700 €, l'Etat pour 797 300 € et le FEDER pour 450 000 €.

Mise en place d'une charte départementale Zéro Herbicide (2011 à 2013) et plan de gestion raisonné des dépendances vertes (Dordogne).

Le département de la Dordogne dans le cadre de son agenda 21 a développé une politique de gestion des espaces verts autour notamment de nouvelles pratiques respectueuses des milieux et des paysages. Il a ainsi adopté un plan de gestion raisonnée des dépendances vertes, avec notamment un plan de formation aux nouvelles pratiques destiné aux agents de la collectivité.

Le projet consiste donc à inviter les collectivités locales du Département à adhérer à une charte Zéro pesticide. En signant cette charte, les collectivités s'engagent à :

- respecter la réglementation en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement,
- mettre en place l'ensemble des précautions nécessaires pour la gestion et l'usage des herbicides,
- élaborer un plan d'entretien et de désherbage,
- former le personnel communal aux technologies alternatives,
- renoncer progressivement à l'usage des herbicides,
- sensibiliser et informer les administrés sur le sens et l'intérêt de ces nouvelles pratiques,
- réaliser et communiquer annuellement un bilan qualitatif sur l'évolution de la démarche,

En contrepartie de cet engagement et de la signature de la charte, le Département s'engage à aider les collectivités locales pour atteindre cet objectif de « Zéro Herbicide ».

D'un coût total de près de 1,2 M€, ce projet porté par le conseil général de la Dordogne à hauteur de 615 000 € est cofinancé par le FEDER pour 356 445 € et l'Agence de l'eau Adour Garonne pour 216 685 €.

Développer la recherche finalisée, mutualiser et diffuser ses résultats

Développement d'une solution inédite de fabrication de pales et de bras d'éoliennes flottantes à axe vertical (Gironde). EPSILON COMPOSITE est spécialisée dans la conception, l'étude et la fabrication de pièces et d'équipements en fibre de carbone et résines époxydes (produits d'oxydation par l'oxygène). Cette société poursuit une stratégie de croissance basée sur la diversification de ses fabrications [produits finis / semi-finis / production à grands volumes], le renforcement de sa présence à l'international et le développement de nouvelles applications industrielles, en particulier sur les marchés de l'aéronautique et de l'énergie.

Dans ce cadre, depuis deux ans l'entreprise s'est engagée à promouvoir l'utilisation de ses produits dans les applications du marché éolien : c'est ainsi qu'une collaboration a été établie avec la société NENUPHAR (start-up basée à Lille) pour la réalisation du design de son concept d'éolienne offshore flottante à axe vertical de 2 MW, à partir de la technologie K1 (technologie qui permet d'augmenter les performances et à moindre coût).

Epsilon entend démontrer par le développement de ce programme Recherche&Développement, sa capacité à concevoir et réaliser des pièces composites intégrant des liaisons mécaniques permettant de répondre aux sollicitations extrêmes de l'éolien flottant à axe vertical.

De plus, ce programme permettra de créer 20 emplois.

Ce projet d'un coût total de près de 2 M€ est cofinancé par le FEDER à hauteur de 699 000 €.

Aménagement de la plateforme ELORPrintTec à Talence (Gironde). La « Plateforme de l'Université de Bordeaux pour l'Electronique Organique Imprimable : de la Molécule au Dispositif et des Systèmes ainsi que leur commercialisation » appelée ELORPrintTec, équipement d'excellence dirigé par Georges Hadziioannou, porte sur la conception et l'intégration de nouveaux matériaux dans les composants et systèmes électroniques, avec de nombreux marchés potentiels : éclairages, santé, photovoltaïque, numérique, environnement etc...

La plateforme ELORPrintTec sera unique en France et sera connectée au réseau de recherche technologique de base (il s'agit d'un programme initié par le Ministère de la Recherche qui vise à disposer d'une infrastructure propre à fournir les technologies nécessaires à la réalisation des projets de recherche et de développement des laboratoires). ElorPrintec permettra ainsi à Bordeaux de devenir un acteur important dans le domaine de l'électronique organique vis-à-vis des concurrents, asiatiques mais aussi européens, comme les Pays-Bas et l'Allemagne.

Le projet, objet de la subvention FEDER, porte sur la réhabilitation et l'aménagement du rez-de-chaussée et des caves du bâtiment B8 sur le campus de l'Université de Bordeaux I afin d'accueillir la plateforme ELORPrintTec.

Il est prévu de mettre en place 5 groupes d'équipements répartis sur 1 200 m² d'infrastructures, dont 800 m² de salle blanche de micro-nano fabrication.

Cet aménagement est soutenu par le FEDER dans sa totalité à hauteur de 1,4 M€.

Faire de l'innovation le moteur de la compétitivité des entreprises et des territoires

Création d'une pépinière sur le site Technocité de l'agglomération Côte Basque Adour (Pyrénées-Atlantiques). L'Agglomération Côte Basque Adour poursuit ses investissements sur la zone Technocité (parc d'activités dédié à l'aéronautique et aux systèmes embarqués) par la mise en place d'une pépinière d'entreprises autour des thématiques de l'Aéronautique, Spatial, Défense et des activités composites.

Cette pépinière sera adossée à la plateforme technologique Compositadour, située sur le parc, qui mettra à disposition compétences et équipements.

D'une capacité prévisionnelle de 2 300 m², elle permettra l'accueil d'activités mixtes (tertiaires et de production). Elle sera constituée de 4 ateliers, 13 bureaux et un grand plateau (140m²) de bureaux modulables. Des équipements communs seront également mis à disposition (1 salle de conférence, 2 salles de réunion). Elle pourra accueillir jusqu'à 19 entreprises et les accompagner dans leur développement pendant une durée limitée à 4 ans. Soixante emplois

créés sont attendus dans les 3 ans. Le bâtiment, dont l'exemplarité environnementale et énergétique a été recherchée, devrait être livré début 2014.

Cette pépinière d'un coût total de près de 4 M€ est cofinancée par le FEDER à hauteur de 600 000 €, le conseil régional pour 409 600 € et le conseil général des Pyrénées-Atlantiques 390 095 €.

Accompagner les politiques de l'Etat pour renforcer la cohésion sociale

Atelier et chantier d'insertion (ACI) par le maraîchage bio à Marmande (Lot-et-Garonne). L'opération consiste à accompagner dans leur entrée ou leur retour dans le marché de l'emploi des habitants du territoire de l'agglomération de Marmande éloignés de l'emploi, en leur proposant une activité support qui est le maraîchage biologique.

Les salariés en insertion seront accompagnés tout au long de ce projet par un encadrant technique, social et pédagogique (maraîcher professionnel).

La finalité de cet atelier et chantier d'insertion est de lever les freins sociaux à l'emploi, élaborer et formaliser le projet professionnel de chaque salarié puis les aider à rechercher un emploi ou une formation au moment de leur sortie de l'ACI.

Ce projet d'un coût total de plus de 56 100 € est cofinancé par le FSE à hauteur de 18 638 €, le conseil général du Lot-et-Garonne intervient pour 11 492 €, le conseil régional pour 11 057 € et l'Etat pour 7 000 €.

Préserver la qualité de l'environnement des espaces côtiers et marins

Valorisation et ouverture des domaines de Certes et Graveyron – phase 2 (Gironde). Le Conseil Général mène depuis de nombreuses années une action volontaire cohérente et dynamique pour faire du domaine de Certes et Graveyron, propriété du CELRL (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres), un lieu dédié à la connaissance, la préservation et la découverte du patrimoine culturel et paysager ainsi qu'à la biodiversité du Bassin d'Arcachon et plus largement du département de la Gironde.

La phase 2 de ces travaux est spécifiquement dédiée à :

- favoriser l'accueil des stagiaires, étudiants, scientifiques et volontaires par la mise à disposition de structures d'hébergement temporaire (résidence scientifique).
- permettre le stockage du matériel utilisé à la gestion du site (remise de Graveyron).
- sécuriser la gestion hydraulique et environnementale du site dans le respect des écosystèmes locaux par une dernière tranche d'entretien des ouvrages hydrauliques.

D'un coût total de près de 1 M€ ces travaux sont cofinancés par l'Etat à hauteur de 398 000 €, le conseil général de la Gironde pour 322 794 € et le FEDER pour 285 894 €.

Développer les connaissances, l'innovation et l'information sur l'espace littoral et maritime

Observatoire de la côte Aquitaine (OCA) (Aquitaine). Le littoral aquitain constitue le plus long cordon de sable d'Europe et s'achève au sud par une côte rocheuse. L'ensemble de ce linéaire est soumis à de fortes pressions économiques et sociales, de ce fait il est indispensable d'intégrer son évolution morphologique et son capital patrimonial dans les stratégies de développement durable.

Depuis le programme initial (1996) consacré à la compréhension, à l'analyse et l'expertise de l'érosion, l'Observatoire de la Côte Aquitaine s'est progressivement élargi à de nouveaux thèmes concernant le patrimoine environnemental côtier.

Ce projet porté par l'ONF (Office National des Forêts) porte sur les thématiques suivantes :

- la connaissance du patrimoine et de l'environnement côtiers
- la communication et l'information à partir de l'amélioration des connaissances, de l'avancement du programme, de l'actualité, etc...,
- les expertises concernant les travaux d'aménagement du littoral, les événements (tempête, érosion, inondation/submersion marine, instabilité...),
- le suivi du trait de la côte sableuse, en lien avec le suivi de l'évolution morphodynamique des plages,

[En savoir plus sur l'observatoire de la côte aquitaine.](#)

D'un coût total de 123 740 € l'observatoire de la côte aquitaine est cofinancé par le FEDER à hauteur de 34 812 €, l'Etat pour 23 663 €, la région aquitaine pour 19 614 €, le conseil général des Landes pour 15 000 € et le conseil général de la Gironde pour 5 902 €.

Soutenir le développement durable des quartiers sensibles

Création de la rue des Arts à Lormont dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Génicart (Gironde). La ville de Lormont s'est engagée, avec l'aide d'un partenariat constitué notamment de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), le GIP-GPV (Groupement d'intérêt Public – Grand Projet de Ville - Bassens, Cenon, Floirac, Lormont) des Hauts de Garonne, les bailleurs sociaux, et d'autres acteurs institutionnels locaux, dans un projet de renouvellement urbain sur le quartier de Génicart.

La rue des Arts, nouvel axe de 270 mètres de long environ, constitue un espace public majeur du quartier, et participe à l'ouverture de l'îlot sur la ville, en retournant la situation actuelle. En effet, d'un îlot refermé sur lui-même, il devient traversé en son centre par un espace structurant largement ouvert au public.

Cet axe de liaison et d'animation se présente comme une rue plantée conciliant la promenade piétonne avec l'usage restreint de la voiture.

Des structures végétalisées deviendront des sculptures vivantes appropriables par tous les habitants du quartier.

Au centre de la rue, la place des Arts est voulue comme un véritable forum de rencontres pour échanger et créer du lien social à l'échelle du quartier.

La construction de cet axe permettra ainsi d'accueillir 24 logements/ateliers innovants d'un projet baptisé « Les Folies » afin de créer de l'activité économique au sein du quartier. ([en savoir plus sur le projet « Les Folies »](#))

Cette réhabilitation d'un coût total de 637 000 € portée par la CUB pour 399 578 € est cofinancée par le FEDER à hauteur de 237 500 €.